

DÉVELOPPEMENT DURABLE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT

Commissariat général
au développement durable

Direction de la recherche et de l'innovation

Décision du 18 avril 2016 portant nomination d'un nouveau membre au comité d'évaluation scientifique et technique du domaine « risques anthropiques »

NOR : DEVD1610166S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le directeur de la recherche et de l'innovation,

Vu l'arrêté du 9 juillet 2008 modifié portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire;

Vu la circulaire du 25 janvier 2011 relative au dispositif de connaissance et d'évaluation de l'expertise scientifique et technique du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement,

Décide :

Article 1^{er}

M. Hafid BAROUDI, directeur des services aux entreprises et de la certification (DSC) de l'INERIS, est nommé membre du comité d'évaluation scientifique et technique du domaine « risques anthropiques » jusqu'au prochain renouvellement du comité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en charge des relations internationales sur le climat.

Fait le 18 avril 2016.

S. BOSSINI